

on ne pourra jamais nous accuser d'avoir parlé comme il a parlé à Boston, et d'avoir dit que nous ne prendrions jamais part aux guerres de l'Angleterre; on ne pourra jamais, non plus, reprocher à un membre du parti conservateur d'avoir dit, à l'époque de l'insurrection du Nord-Ouest, que s'il avait été là il aurait épaulé le mousquet avec les insurgés. On ne pourra jamais accuser le parti conservateur d'avoir refusé d'envoyer des soldats prendre part à la guerre dans l'Afrique du Sud, que c'était inconstitutionnel.

C'est là un autre exemple de l'opportunisme du premier ministre: seule la volonté populaire nettement exprimée a pu l'engager à prendre cette décision. A mon avis, on a voulu donner le change au peuple quant à la véritable attitude de la gauche sur cette question. Quelques-uns de nos collègues ont voulu faire croire au peuple qu'en donnant deux Dreadnought, ou un nombre quelconque de Dreadnought, à ce moment critique, pour aider la Grande-Bretagne à défendre l'empire, c'est comme si nous payions tribut. Diraient-ils que nous payions tribut l'autre jour, en votant \$50,000 pour venir en aide à la France, ou quand nous votions \$100,000 pour les incendiés de Chicago, et ensuite \$100,000 pour les sinistrés de San-Francisco? Je ne le pense pas.

On donne aussi le change à l'opinion en alléguant que le ministre, par le moyen de ce projet de loi, se conforme au désir de l'amirauté anglaise. On a fait cette affirmation à maintes et maintes reprises, et de mon siège en cette Chambre, j'y oppose ce soir un démenti catégorique. Le ministère ne se conforme pas au désir de l'amirauté. On a eu grandement recours à ce petit manège pendant la dernière élection partielle dans la ville d'Ottawa. Le représentant de cette circonscription a déclaré qu'en ce qui regarde une marine canadienne, il préfère l'opinion des experts anglais, et c'est aussi ce que pensent tous les Canadiens de sens commun. Mais ce n'est pas ce qu'a fait le gouvernement du Dominion; il n'a pas agi en conformité des indications des experts. Voici ce que disait à cet égard un de nos journaux:

Evidemment, le mot d'ordre pour les orateurs libéraux au cours de la présente élection partielle, c'est d'affirmer qu'en proposant la construction d'une flotte de "vieilles marmites", le gouvernement canadien ne fait que se conformer au désir de la Grande-Bretagne. C'est absolument faux. La Grande-Bretagne a demandé une unité navale composée d'un Dreadnought et de ses auxiliaires, ou à défaut de cela la construction du Dreadnought.

D'autre part, les journaux du pays semblent pénétrés de cette idée, laquelle, à mon avis, ne devrait pas être considérée à la légère. J'ai eu moi-même à désillusionner les gens à cet égard; j'ai reçu des lettres

M. SCHAFFNER.

de la part de certains de mes commettants où l'on me disait: Le Gouvernement ne fait-il pas précisément ce que ces experts lui ont demandé de faire? Je reconnais que s'il en était ainsi mes collègues de la gauche et moi de même nous serions privés d'un argument très fort que nous invoquons à l'encontre du projet de loi et en faveur de la contribution de Dreadnought. J'ai ici l'extrait d'un article publié par le "Free Press" de Winnipeg. Comme mes collègues, je veille sur mes paroles lorsqu'il s'agit de cette quatrième puissance dans l'Etat. Il se trouve deux classes de personnes qui sont à même de nous dire des insolences sans que nous puissions rétorquer; c'est d'une part les prédicateurs, et, d'autres part, les journalistes. Voici trois courts extraits du "Free Press" de Winnipeg. Le premier est ainsi conçu:

On se rendra compte que l'unité navale de la flotte australienne est composée suivant les indications de l'amirauté anglaise et ne comprend pas de Dreadnought.

Aucun député de la droite ne voudra soutenir, je pense, que cette affirmation soit exacte ou fondée.

Comme chacun le sait, l'offre d'un Dreadnought à l'amirauté par l'Australie a été déclinée, et on y a substitué un plan d'établissement d'une flotte australienne suivant le cadre général tracé pour l'établissement d'un service canadien de la marine.

Il n'y a aucune observation à faire ici. Et plus loin:

"Il reste acquis que les navires dont l'Australie doit se pourvoir doivent être du même type que ceux dont le Dominion doit se pourvoir de son côté.

Personne ne prétendra, je pense, que ces affirmations sont véritables. En effet, qu'est-ce, en somme, que l'amirauté a demandé? La note signée par M. McKenna, premier lord de l'amirauté est conçue en ces termes:

De l'avis de l'amirauté, un gouvernement canadien désireux de créer une marine devrait s'attacher à former une unité navale distincte; et l'unité la plus petite, en est une qui tout en étant maniable en temps de paix, pourrait être en temps de guerre utilisée par elle-même.

L'unité navale qu'il faudrait viser à établir se composerait donc, de l'avis de l'amirauté, au moins des navires suivants: 1 croiseur cuirassé (classe du nouvel "Indomitable", qui est du type Dreadnought); 3 croiseurs non cuirassés (classe du "Bristol"); 6 contre-torpilleurs; 3 sous-marins.

L'amirauté et le gouvernement anglais ont eu beaucoup de peine à assurer la présence de représentants de notre Gouvernement au dernier congrès, l'attitude de nos ministres à cet égard étant très différente de celles des ministres de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie. Le Nouvelle-Zélande s'est montrée très désireuse de voir